

25<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

25<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

LOT et Départements limitrophes.....	3 mois 11 fr. 50	6 mois 21 fr.	1 an 38 fr.
Autres départements.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 70
RECLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d° — ).....	2 fr. 75
» 2 <sup>e</sup> page ( — d° — ).....	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

Et maintenant il appartient à la Chambre de ne pas défaire ce qu'elle a fait et cela ne sera possible que si les partis unis au gouvernement ne se divisent pas dans le pays.

« Dès aujourd'hui, ainsi que je « vous l'ai demandé, il vous faut « statuer sur le sort du franc ou en « tout cas dire si vous entendez « substituer à la politique que nous « avons faite une autre politique. »

Ainsi mise en demeure par le président du Conseil, la Chambre a exprimé sa volonté de voir le franc rester intangible et le gouvernement poursuivre l'accomplissement de son œuvre commencée.

Avant d'approuver ce que le ministre a fait, la Chambre avait bien été obligée de prendre acte qu'il n'y avait pas autre chose à faire. Elle venait d'entendre successivement tous les détracteurs du gouvernement qui l'avaient accablé de railleries, de critiques et de malédictions... De ça, il y en avait à revendre ! De programme à substituer au sien, il n'y en avait pas l'ombre... Et M. Pierre Laval avait pu dire un peu avant sa conclusion :

« Je n'ai pas l'éloquence de M. « Paul Reynaud. Je n'ai pas la fou- « gue de M. Déat. J'ai peut-être, pour « reprendre une expression qu'em- « ployait M. Déat dans l'appel qu'il « adressait tout à l'heure à la Cham- « bre, au moins d'intelligence que de « courage. Mais j'attends encore que « ces grands tribuns viennent ici pro- « poser un programme et demander « aux représentants du pays de choi- « sir entre leur politique et la nô- « tre. »

Leur politique ?... Ils n'en ont pas, sauf de dénigrer celle des autres. Et la victoire du gouvernement est d'abord la défaite de ses adversaires dont on a pu constater publiquement l'impuissance et l'incapacité.

C'est aussi la victoire du public qui ne voulait pas de crise ministérielle et dont la volonté s'est imposée à ses représentants. Les meneurs du Front populaire en ont ressenti autant d'étonnement que de colère. Voilà donc à quoi aboutit cet immense effort d'agitation poursuivi pendant des mois, entreprise de bluff et de duperie par laquelle ils essayaient de violenter l'opinion en la trompant et à qui elle a magnifiquement résisté. La vague de fond qui devait tout emporter est venue s'étaler doucement sur le sable... On ne manœuvre tout de même pas les Français comme un peuple de moujiks et ceux qui avaient imaginé de les mener à la dictature révolutionnaire par les voies détournées de la ruine et de la misère sont avertis qu'ils y trouveront un cheveu !

A la Chambre, maintenant, de persévérer. Ayant affirmé ses principes, elle doit agir de manière à en assurer le succès. Sa résolution de défendre le franc implique nécessairement le vote rapide d'un budget équilibré. Les spéculateurs monétaires et les agitateurs politiques dont les efforts, divers en apparence, sont en réalité parfaitement concertés, s'efforcent de saisir et même de faire naître l'occasion d'annihiler les effets des votes de confiance accordés au gouvernement. Pour réduire à l'impuissance ces manœuvres spéculatives contre la monnaie et contre le régime, il importe de déduire immédiatement les conséquences des scrutins de jeudi et de vendredi.

Il serait incompréhensible qu'après s'être prononcée deux fois pour la défense du franc, la Chambre ne votât pas rapidement le budget dont l'équilibre est la condition indispensable de toute stabilité monétaire. Il faut vouloir les moyens de ce qu'on veut !

Mais il va de soi que le gouvernement ne pourra continuer son œuvre de salut public s'il n'est pas appuyé du dehors par les partis dont il a réalisé l'union en lui. Or, certains éléments, dits « modérés », de la majorité ministérielle feront bien d'entendre à cet égard les avertissements que ne cesse de leur donner un homme dont ils ne sauraient suspecter les sentiments : Emile Buré, journaliste de grand talent et observateur pénétrant des choses de la politique.

Avec son indépendance d'esprit, notre confrère semble parfois un « sans parti », mais le nationalisme militant qu'il professe depuis si longtemps confère une autorité particulière à l'avis suivant qu'il adresse aux « républicains nationaux » et que nous reproduisons parce que dans les circonstances actuelles il nous paraît avoir une grande importance.

« Il faudrait maintenant que les « républicains nationaux encourage- « geassent la bonne volonté des radi- « caux, qu'ils renouassent enfin à « leurs appels à la violence qui con- « tredisent si fâcheusement l'horreur « qu'ils avaient naguère encore du « désordre. Quelle autorité ont-ils « pour accuser Léon Blum quand ils « tressent des couronnes à un Henry « Dorgères dont le but est également « par tous les moyens et singulière- « ment par les pires d'asservir ce « pays à la dictature. On ne fait « pas de l'ordre avec du désordre. « Que la République tombe demain « à gauche ou à droite ce sera im- « médiatement la faillite de la Fran- « ce incapable en cette période de « crise européenne aigüe d'assurer sa « sécurité. »

La lecture de certains journaux qui prétendent représenter la paix civile est parfois déconcertante. On voudrait croire pourtant qu'en cette période où le monde semble vivre au-dessus d'un tremblement de terre, la politique du pire a perdu ses derniers partisans. Ce n'est pas quand la maison branle de toutes parts qu'on s'amuse à la secouer sous prétexte de la redresser !... Espérons donc que les faiseurs de chambardement ne verront plus leur sinistre tâche facilitée par ceux-là même qui font profession de la combattre. Espérons que dans les partis qui se disent « d'ordre » personne ne prendra plus à tâche de rendre impossible ce qu'ils ne cessent de réclamer.

Emile LAPORTE.

### UN PETIT MOT D'ECRIT.

## Mark Twain

On connaît l'histoire par laquelle débute les souvenirs autobiographiques de Mark Twain dont on fête, le 30, le centenaire.

« Nous étions deux jumeaux : Mark et William, et nous nous ressemblions comme deux gouttes d'eau. Quand elle nous eut retirés de notre premier bain, la sage-femme s'aperçut que l'un de nous, profitant d'un moment de distraction, s'était noyé. On n'a jamais pu déterminer lequel de nous deux avait survécu. Suis-je Mark ? suis-je William ? C'est la tragédie de ma vie ! »

Il n'y avait pas là qu'une facétie, Mark Twain vécut, en vérité, deux vies : l'officielle, qu'il menait sagement sous l'œil d'une femme autoritaire et qu'il redoutait à l'extrême, disant :

« Le jour où ma femme trouvera immoral le port des chaussettes, je n'en porterai plus. »

« Suis-je honnête ? écrivait un jour Mark Twain à un ami à qui il se confessait volontiers. Je vous donne ma parole d'honneur que je ne le crois pas. »

Un interviewer lui demandait un jour quels étaient les meilleurs livres qu'il connût.

« Cela dépend, répondit-il. La valeur des livres varie selon les circonstances : un livre relié en cuir est excellent pour affaiblir les nerfs ; un livre petit et concentré comme en font souvent les Français sert merveilleusement pour le pied le plus court d'une table ; un vieux livre, relié en parchemin, est le meilleur projectile contre les chats et les atlas à grandes feuilles glacés sont ce qu'on peut désirer de plus pratique pour raccommo-der les carreaux cassés... »

Twain compta un jour parmi ceux qu'Alphonse Allais baptisa drôlement « décadés anthèmes », entendez qu'un journal annonça sa mort alors qu'il était encore bel et bien en vie et nullement désireux de passer à trépas.

L'humoriste envoya aussitôt un télégramme ainsi conçu :

« Prière de me faire connaître si nouvelle de ma mort est confirmée ; j'aimerais ne pas être dernier à porter mon deuil. »

Au cours d'une promenade, il apercevait un groupe de voisins qui discu-

## Informations

### La caisse des dépôts

Une délégation, comme chaque année, a déposé sur le bureau du Sénat le rapport du Conseil de la Caisse des Dépôts. Ce rapport indique que l'ensemble des fonds gérés par la Caisse s'élevait en décembre 1934 à 94 milliards, contre 91 milliards en 1933, soit une augmentation de 2.900 millions.

L'accroissement avait été de 4.400 millions en 1933, de 10 milliards en 1932, de 18 milliards en 1931. L'excédent apparent de 1934 représente la différence entre les produits du portefeuille de la Caisse (3.900 millions) et l'excédent net des sorties de capitaux (1 milliard).

### En Allemagne

À l'inauguration de la Deutschland Halle, M. Adolf Hitler a prononcé un important discours devant 30.000 personnes.

Il a opposé la stabilité allemande à l'instabilité du monde, dit-il, « les hommes d'Etat agissent comme s'ils n'avaient derrière eux aucune responsabilité ». « La détresse ne nous dominera pas, c'est nous qui la dominerons. Si elle devient assez grande pour constituer une épreuve décisive, nous ne capitulerons pas. Les espérances que forment aujourd'hui nos adversaires sont pour nous un avertissement. Jamais notre drapeau ne s'abattra, nous sommes prêts à tout et nous affronterons tous les dangers. La lutte serait plus belle pour nous, si nos adversaires étaient plus courageux. Tous les problèmes sont faciles à résoudre, tant qu'on a le peuple pour soi. Nous en viendrons à bout. »

Puis, vint une partie traitant de la politique intérieure et, notamment du problème des matières premières, qui, d'après le chancelier, « serait infiniment plus simple à résoudre si le monde entier n'était pas fou. Le temps viendra, continua-t-il, où les nations les plus riches périront sur leurs denrées ! »

### En Espagne

M. Francisco Largo Caballero, président du parti socialiste, qui avait été poursuivi « pour rébellion militaire », a été acquitté.

M. Largo Caballero avait comparu devant le tribunal suprême le 25 novembre, sous l'accusation d'avoir fomenté le mouvement révolutionnaire d'octobre 1934.

Au cours du procès, plusieurs témoins avaient déclaré, on s'en souvient, que leurs dépositions avaient été arrachées par la police.

### Dans les Asturies

Une importante quantité d'armes neuves et parfaitement grassées a été découverte dans la montagne de la Felguera. Les armes étaient contenues dans des bidons enterrés. Le gouverneur civil dirige personnellement l'enquête.

### Le conflit italo-éthiopien

On semble être à la veille d'une offensive générale. Un constant défilé de troupes quitte Dessié pour le front. Des contingents importants doivent partir incessamment pour le Tigré, sous le commandement du général Badjatzatch Wodatchou. Ce dernier a reçu de l'empereur, l'ordre de se mettre en route immédiatement.

Dans le secteur nord, notamment, on procède en toute hâte aux derniers préparatifs, en vue d'une attaque contre l'armée du maréchal Badoglio.

Au sud, la situation est plutôt confuse. Les chefs éthiopiens prétendent procéder normalement dans leur avance.

### Les sanctions

Dans les milieux officiels, on suit avec un vif intérêt les négociations relatives à la mise d'un embargo sur les exportations de pétrole destinées à l'Italie.

On n'ignore pas qu'un tel embargo signifierait un ralentissement considérable des hostilités et que l'Italie ne pourrait pas donner un coup décisif dans le nord ou le sud-ouest avant le retour de la saison des pluies.

### En Grèce

Dans de longues déclarations faites à la presse, M. Demerdzidis, nouveau chef du gouvernement grec, a dit notamment que l'amnistie sera accordée à tous les civils y compris M. Venizelos et la grève

étaient autour du cimetière, véhémentement :

« Qu'y a-t-il ? questionna-t-il. « Cette haine, fit l'un des participants, n'est pas suffisante ; nous voudrions élever un mur autour du cimetière. Ceux-là assurent que la haine est assez haute... »

Et il montrait ses adversaires qui acquiesçaient en hochant la tête. Alors Twain, doucement :

« Pourquoi mettre un mur ? Ceux qui sont dedans n'ont pas envie de sortir, et ceux qui sont dehors pas envie d'en-trer. »

ce à tous les militaires y compris le général Plastiras.

Athènes, 1<sup>er</sup> décembre. — D'après des informations de presse, l'assemblée serait dissoute au cas où elle n'accorderait pas la confiance au nouveau gouvernement.

### En Egypte

Le mouvement de protestation contre l'ingérence britannique dans la politique intérieure et la vigueur de la répression continue.

Les avocats et médecins d'Assiout, ainsi que les juges et assesseurs du tribunal mixte du Caire, ont fait des déclarations qui l'attestent. De leur côté, les chefs de la confrérie des souffites et certains d'entre eux ont rédigé un message ant-anglais.

### Les événements de Chine

Le rassemblement des troupes japonaises continue dans la région de Chan-Hai-Kouan.

Trois divisions sont attendues incessamment à Tien-Tsin. Il s'agit de 10 à 15.000 hommes. On suppose que ce nouvel envoi de troupes par les Japonais a été décidé pour faire échec aux dispositions que pourrait prendre le gouvernement de Nankin pour empêcher la sécession de la Chine du Nord.

### EN PEU DE MOTS...

— Deux banquiers de la Rochelle poursuivis pour avoir vendu des billets de la Loterie Nationale à un prix supérieur à celui de l'émission, acquittés par le tribunal correctionnel, ont été condamnés à 100 fr. d'amende par la Cour d'Appel.

— Des tremblements de terre ont été ressentis aux Indes, samedi soir. Plusieurs édifices ont été lézardés et les habitants pris de panique, se sont enfuis dans les rues.

— Une soirée musicale germano-française a eu lieu à Berlin, sous les auspices de M. François Poncet, ambassadeur de France, qui a prononcé un discours pour souligner l'importance des bons rapports entre la France et l'Allemagne.

— Deux ferry-boats ont coulé à Chou-Tien, au nord de la province du Kiang-Sou, 60 passagers ont été noyés.

— Au Portugal, le tribunal militaire spécial a condamné 22 personnes, accusées de propagande subversive, à des peines allant de un an à 20 mois de prison. Elles seront, en outre, privées pendant 5 ans, de tous leurs droits politiques.

— M. et Mme Dufant, habitant rue Rauguil, à Toulouse, ont été trouvés inanimés dans leur lit. Ils avaient été intoxiqués par des émanations d'oxyde de carbone provenant d'un poêle à combustion lente allumé dans leur chambre. M. Dufant a succombé.

## NOS ÉCHOS

### Dans un grand magasin.

Mme Durand demande à M. Durand de l'accompagner dans un grand magasin, où elle a juste une petite course à faire. M. Durand l'attend. Mais, comme il n'aime pas beaucoup l'atmosphère de ces établissements :

— Je t'attends ici, lui dit-il, dépêch-toi.

Un quart d'heure se passe, une demi-heure, une heure.

M. Durand s'inquiète, pénètre dans le magasin, monte au rayon où sa femme devait faire des emplettes. Là, on lui dit qu'elle est partie à un autre rayon. Il la poursuit et, d'étage en étage, il part ainsi à sa recherche sans la trouver.

Voyant cet homme qui pose partout des regards inquiets, un inspecteur s'approche :

— Vous désirez quelque chose, Monsieur ?

— Ah ! Monsieur, dit M. Durand, je suis affolé, j'ai perdu ma femme...

Alors, l'inspecteur, prenant un air de circonstance :

— Quatrième étage à gauche ; deuil, demi-deuil, vêtements de cérémonie.

### Une lettre de Dramen.

Pauvre Dramen ! Sa mort n'a point surpris ses innombrables amis. On le savait, hélas perdu.

Lui-même ne se faisait guère d'illusions sur son sort. Témoin cette anecdote :

On sait qu'il collectionnait les autographes. De Rachel à Sarah Bernhardt, de Lekaïn à Lucien Guilty, de Thérèse à Mayol, il gardait avec pitié un précieux amas de lettres écrites par toutes les gloires du théâtre et du concert.

Et, il y a quelque temps, il écrivait à un ami :

— Conserve ma lettre. Elle n'a pas grand intérêt. Mais, quelquefois, ça vaut sent sous après la mort !

### Colère mussolinienne.

Il paraît que le Duce ne déscolère pas contre son ancien bras droit S. Exc. Grandi, ambassadeur, pour quelque temps encore, d'Italie à Londres. Il aurait été, au cours du dernier grand con-

## Djibouti et l'Éthiopie

« Il ne faut peut-être pas dire, comme le personnage de comédie : « On ne parle que de ma mort là-dedans ! » Mais la vérité est qu'on n'en parle pas du tout.

Vous me demandez de quoi il s'agit ? De notre colonie de la côte des Somalis et de Djibouti, qui est le plus grand port et le plus fréquenté de la mer Rouge.

C'est vraiment très curieux ! Dans cette affaire du conflit italo-abyssin qui fait couler tant d'encre — plus d'encre sans doute qu'elle ne vaut — il n'est jamais question chez nous que de l'Italie ou de l'Abyssinie. De Djibouti et de notre colonie somalie, jamais : si non pour dire qu'elle est un nid à fautes nouvelles sur la guerre actuelle. Observez d'ailleurs que l'Abyssinie n'envoie pas de nouvelles du tout, ou presque pas, et que les nouvelles italiennes sont sujettes à caution. La Fontaine a dit : « Si les lions savaient peindre. » Le lion d'Éthiopie, qui pourtant du reste n'est pas tout à fait une descendance de lit, ne sait pas peindre, et voilà tout.

Mais Djibouti non plus n'a pas l'air de savoir peindre, ou du moins on ne se soucie pas de donner à ses œuvres la moindre publicité.

La question pourtant est celle-ci : Jusqu'à quel point, par où l'influence pacifique et salutaire — je souligne ces deux mots — de la civilisation européenne s'est-elle exercée dans l'Éthiopie indépendante ? Par Djibouti. Je ne parle pas seulement des agences commerciales que les établissements français de ce port ont installés à Addis-Abéba et qui sont les plus considérables, les plus belles de cette ville, celles enfin qui font le plus d'affaires : mais cette influence pacifique, civilisatrice, européenne, s'avère par l'heureux succès de notre Alliance Française, par l'infatigable et bienfaisante activité de Mgr Jarosseau et de ses missionnaires, par l'usage quasi exclusif de notre langue, assuré par ce double effort à la cour, dans le gouvernement, dans l'armée, dans les services publics.

Et tout cela est venu de Djibouti. Actuellement les deux tiers au moins des produits qu'exporte l'Abyssinie passent par Djibouti ; alors que les intérêts anglais dans l'Empire du Négus ne sont encore représentés que par des possibilités futures ; alors que les intérêts de l'Italie ne se manifestent guère que dans le périmètre de ses propres colonies : l'Erythrée au nord, la région de Mogadicho au sud.

D'où cela vient-il ? D'abord, certes, de notre absolu désintéressement politique. Mais aussi de ce que la France, à laquelle c'est un poncif erroné de reprocher de n'avoir pas sur le globe des vues à longue portée, a été la première à s'apercevoir que l'Éthiopie existait « par elle-même » et qu'alors elle a construit le chemin de fer de Djibouti à Addis-Abéba. C'est ce cordon ombi-

linal de 784 kilomètres qui rattache l'Abyssinie au reste du monde. Il se complète par les magasins généraux d'Addis-Abéba. Il a permis l'énergie de notre action spirituelle. Et il a coûté un milliard de nos francs actuels.

Vous reconnaissez que ce n'est pas rien. Pourtant ce n'est pas tout. Dès 1895, Delcassé qui, décidément, a vu clair et savait non seulement « voir » mais décider, l'avait dit à la tribune du Sénat :

Imaginez un triangle dont les deux pointes les plus lointaines sont Madagascar — avec Diégo-Suarez, Tamatave et Majunga — et l'Indochine avec Saïgon, Haiphong, la baie d'Along ; la troisième pointe, le sommet du triangle, pour notre marine de guerre et notre marine de commerce, pour leur indispensable ravitaillement, est la base de Djibouti. Sans cette base dans la mer Rouge ces deux colonies sont en l'air ; elles n'ont plus de sustentation.

Nous avons donc fait, avec Djibouti et son chemin de fer, dans cette partie de l'Afrique, une œuvre de premier ordre et dont les résultats sont tels qu'aucune autre nation n'en peut présenter de semblables. Mais, pour que ces résultats soient préservés, il faut que le domaine d'opérations du chemin de fer soit également préservé. Autrement dit que la vallée de l'Aouache, qu'il traverse et dont il a créé le développement économique, demeure ce qu'elle est, c'est-à-dire abyssine, que le courant de sa production ne soit pas détourné sur un autre point.

C'est ce que nous garantit l'accord international de 1905. Donc, quel que soit le règlement par lequel finira le conflit italo-abyssin, il faut que les conditions de cet accord soient maintenues, respectées. Il faut que le cordon ombilical Djibouti-Addis-Abéba ne passe qu'en terre française et abyssine.

A notre point de vue — le point de vue français — voilà toute la question dans une coquille de noix. Nous pourrions penser aux autres après !

Car notre souci national, dans cette affaire, doit être que Djibouti vive ; et il ne vit que par son chemin de fer. Cela nous ferait une belle jambe si nos navires de guerre et de commerce mouillaient devant une ville morte ! Et alors même Madagascar, même l'Indochine s'en ressentiraient, car tout se tient, dans notre Empire colonial : les bœufs de Diégo-Suarez, le riz de Saïgon et celui du Tonkin ont besoin des salines de Djibouti, et Djibouti ne peut vivre sans l'Aouache et l'indépendance totale de sa voie ferrée, non appauvrie, non concurrencée par des moyens qu'il est trop facile de distinguer.

Certes, le conflit italo-abyssin a un caractère international. Certes il concerne la Société des nations, l'Italie et l'Angleterre, mais il concerne aussi la France : il ne conviendrait pas de l'oublier [De L'ère Nouvelle]

### GHOSSES D'ACTUALITÉ

« Il ne faut peut-être pas dire, comme le personnage de comédie : « On ne parle que de ma mort là-dedans ! » Mais la vérité est qu'on n'en parle pas du tout.

Vous me demandez de quoi il s'agit ? De notre colonie de la côte des Somalis et de Djibouti, qui est le plus grand port et le plus fréquenté de la mer Rouge.

C'est vraiment très curieux ! Dans cette affaire du conflit italo-abyssin qui fait couler tant d'encre — plus d'encre sans doute qu'elle ne vaut — il n'est jamais question chez nous que de l'Italie ou de l'Abyssinie. De Djibouti et de notre colonie somalie, jamais : si non pour dire qu'elle est un nid à fautes nouvelles sur la guerre actuelle. Observez d'ailleurs que l'Abyssinie n'envoie pas de nouvelles du tout, ou presque pas, et que les nouvelles italiennes sont sujettes à caution. La Fontaine a dit : « Si les lions savaient peindre. » Le lion d'Éthiopie, qui pourtant du reste n'est pas tout à fait une descendance de lit, ne sait pas peindre, et voilà tout.

Mais Djibouti non plus n'a pas l'air de savoir peindre, ou du moins on ne se soucie pas de donner à ses œuvres la moindre publicité.

La question pourtant est celle-ci : Jusqu'à quel point, par où l'influence pacifique et salutaire — je souligne ces deux mots — de la civilisation européenne s'est-elle exercée dans l'Éthiopie indépendante ? Par Djibouti. Je ne parle pas seulement des agences commerciales que les établissements français de ce port ont installés à Addis-Abéba et qui sont les plus considérables, les plus belles de cette ville, celles enfin qui font le plus d'affaires : mais cette influence pacifique, civilisatrice, européenne, s'avère par l'heureux succès de notre Alliance Française, par l'infatigable et bienfaisante activité de Mgr Jarosseau et de ses missionnaires, par l'usage quasi exclusif de notre langue, assuré par ce double effort à la cour, dans le gouvernement, dans l'armée, dans les services publics.

Et tout cela est venu de Djibouti. Actuellement les deux tiers au moins des produits qu'exporte l'Abyssinie passent par Djibouti ; alors que les intérêts anglais dans l'Empire du Négus ne sont encore représentés que par des possibilités futures ; alors que les intérêts de l'Italie ne se manifestent guère que dans le périmètre de ses propres colonies : l'Erythrée au nord, la région de Mogadicho au sud.

D'où cela vient-il ? D'abord, certes, de notre absolu désintéressement politique. Mais aussi de ce que la France, à laquelle c'est un poncif erroné de reprocher de n'avoir pas sur le globe des vues à longue portée, a été la première à s'apercevoir que l'Éthiopie existait « par elle-même » et qu'alors elle a construit le chemin de fer de Djibouti à Addis-Abéba. C'est ce cordon ombi-

linal de 784 kilomètres qui rattache l'Abyssinie au reste du monde. Il se complète par les magasins généraux d'Addis-Abéba. Il a permis l'énergie de notre action spirituelle. Et il a coûté un milliard de nos francs actuels.

Vous reconnaissez que ce n'est pas rien. Pourtant ce n'est pas tout. Dès 1895, Delcassé qui, décidément, a vu clair et savait non seulement « voir » mais décider, l'avait dit à la tribune du Sénat :

Imaginez un triangle dont les deux pointes les plus lointaines sont Madagascar — avec Diégo-Suarez, Tamatave et Majunga — et l'Indochine avec Saïgon, Haiphong, la baie d'Along ; la troisième pointe, le sommet du triangle, pour notre marine de guerre et notre marine de commerce, pour leur indispensable ravitaillement, est la base de Djibouti. Sans cette base dans la mer Rouge ces deux colonies sont en l'air ; elles n'ont plus de sustentation.

Nous avons donc fait, avec Djibouti et son chemin de fer, dans cette partie de l'Afrique, une œuvre de premier ordre et dont les résultats sont tels qu'aucune autre nation n'en peut présenter de semblables. Mais, pour que ces résultats soient préservés, il faut que le domaine d'opérations du chemin de fer soit également préservé. Autrement dit que la vallée de l'Aouache, qu'il traverse et dont il a créé le développement économique, demeure ce qu'elle est, c'est-à-dire abyssine, que le courant de sa production ne soit pas détourné sur un autre point.

C'est ce que nous garantit l'accord international de 1905. Donc, quel que soit le règlement par lequel finira le conflit italo-abyssin, il faut que les conditions de cet accord soient maintenues, respectées. Il faut que le cordon ombilical Djibouti-Addis-Abéba ne passe qu'en terre française et abyssine.

A notre point de vue — le point de vue français — voilà toute la question dans une coquille de noix. Nous pourrions penser aux autres après !

Car notre souci national, dans cette affaire, doit être que Djibouti vive ; et il ne vit que par son chemin de fer. Cela nous ferait une belle jambe si nos navires de guerre et de commerce mouillaient devant une ville morte ! Et alors même Madagascar, même l'Indochine s'en ressentiraient, car tout se tient, dans notre Empire colonial : les bœufs de Diégo-Suarez, le riz de Saïgon et celui du Tonkin ont besoin des salines de Djibouti, et Djibouti ne peut vivre sans l'Aouache et l'indépendance totale de sa voie ferrée, non appauvrie, non concurrencée par des moyens qu'il est trop facile de distinguer.

Certes, le conflit italo-abyssin a un caractère international. Certes il concerne la Société des nations, l'Italie et l'Angleterre, mais il concerne aussi la France : il ne conviendrait pas de l'oublier [De L'ère Nouvelle]

Pierre MILLE.

Le LISIEUR.

# Chronique du Lot

## VOTES DE NOS DEPUTES

Séance du 29 novembre. — Scrutin sur l'ordre du jour de confiance qui a clôturé les interpellations sur la politique financière du gouvernement.

Ont voté pour : MM. René Besse, Malvy et de Monzie.

L'ordre du jour a été adopté par 324 voix contre 247.

Voici le texte de cet ordre du jour : La Chambre, prenant acte du caractère exceptionnel et temporaire des mesures prises, fait confiance au gouvernement pour poursuivre l'œuvre de défense du franc, lui demande d'appliquer sans délai les allègements qu'il a prévus en faveur des petits fonctionnaires, des petits rentiers, des anciens combattants et des cheminots, et lui fait confiance pour la revalorisation des produits agricoles. Et, repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour.

## LA QUESTION DES VINS

Les délais pour les déclarations d'arrachage volontaire devaient expirer aujourd'hui, M. Barthe, président de la Commission des boissons, a appelé l'attention du gouvernement sur l'utilité qu'il y aurait à proroger les délais de déclaration d'arrachage facultatif.

Il a fait observer, en outre, que la mise en mouvement de ces mesures a subi quelques retards dans certains départements, notamment où les Commissions ont été nommées avec un retard regrettable et que les vigneron n'ont pu connaître les diverses modalités de ces arrachages. Il a été décidé qu'un délai supplémentaire serait accordé et qu'ainsi les déclarations d'arrachage volontaire pourraient être acceptées dans les recettes ruralistes jusqu'au 15 décembre 1935.

## Intendance militaire

M. Tronc de Boucheny, lieutenant à la 17<sup>e</sup> région de l'Intendance militaire (service des subsistances militaires) est autorisé à accomplir un deuxième stage d'activité de 6 mois dans les conditions prévues par la loi sur l'assainissement du marché du blé.

## Service de santé

MM. le médecin-capitaine Thomas-Duris et le médecin-lieutenant Campourcy, du 16<sup>e</sup> tirailleurs sénégalais, sont inscrits au tableau de tour de départ service colonial à la date du 1<sup>er</sup> décembre 1935.

## Armée

Le sergent Louis Gary, du 16<sup>e</sup> tirailleurs sénégalais, est nommé au grade de sergent-chef.

Le soldat ouvrier Latour, du 16<sup>e</sup> tirailleurs, est nommé au grade de caporal premier ouvrier.

## P.-O.

M. René Brach, facteur enregistrant à la gare de Gourdon, est nommé sous-chef de gare à Tours.

## Enseignement primaire

Mlles Capel, institutrice à Quissac ; Rigal, institutrice à Coursac-Quissac, et Sor, institutrice à Flaujac, ont subi, avec succès, les épreuves du Certificat d'aptitude pédagogique.

## Service vicinal

M. Labro est nommé cantonnier du service vicinal à Ste-Colombe, en remplacement de M. Pierre Rabane.

## Médaille Militaire

Notre compatriote, M. Jacques Lévy, de Souillac, est inscrit au tableau de la médaille militaire.

## Médaille d'honneur des cantonniers

La médaille d'honneur de la voirie départementale et communale est décernée à MM. Jean Cordesses, cantonnier à Arcambal ; Louis Gramat, aux Quatre-Routes ; Jean Fabre, à Martel ; Jean Doumer, à Gramat ; Jean Delon, à Luzech ; Baptiste Sargel, à Concorès ; Denis Alazard, à Cézac. Nos félicitations.

## Médaille de la Famille Française

La médaille de la Famille française a été décernée aux mères de famille du Lot dont les noms suivent :

## Médaille d'argent

Mmes Bonnet François, née Gleye Marie, à Castelnaud-Montrater, 9 enfants.  
Delage Aubin, née Vinet Léonie-Berthe, à Gourdon, 9 enfants.  
Fronty Etienne, née Chassaing-Françoise, à Saint-Laurent-les-Tours, 9 enfants.

## Médaille de bronze

Mmes Auliac Léon, née Chauchard Maria, à Figeac, 5 enfants.  
Bladou Alexandre, née Feyt Marie-Louise, à Saint-Médard-Nicourby, 6 enfants.  
Bourrienne Lucien, née Bouyssou Marguerite, à Frayssinet, 5 enfants.  
Bru Joachim, née Conquet Marie, à Vaylats, 7 enfants.  
Caneé Louis, née Bénac Hélène-Marie, à Caniac, 5 enfants.  
Cappus Roger, née Chapat Thirza, à Cahors, 6 enfants.  
Deilhès Joseph, née Ourcival Pauline, à Vaylats, 6 enfants.  
Fabre Gabriel, née Lamblot Madeleine, à Cahors, 6 enfants.  
Deltail Louis, née Cavaille Marie, à Vaylats, 5 enfants.  
Guiral Philippe, née Ourcival Alexandrine, à Vaylats, 5 enfants.  
Récoussit André, née Faugères Justine, à Vaylats, 6 enfants.  
Teil Baptiste, née Bru Noémie, à Vaylats, 5 enfants.  
Tentières Edmond, née Landes Céline, à Souceyrac, 6 enfants.  
Pradel Baptiste, née Poujade Marianne, à Caniac, 7 enfants.  
Vialettes Abel, née Vernhet Sara, à Puyjournès, 5 enfants.

## BIENFAITS DU TIMBRE ANTITUBERCULEUX

Grâce au bénéfice des huit campagnes nationales du Timbre antituberculeux, des milliers d'enfants fragiles ou menacés d'évolution tuberculeuse ont pu échapper à la contagion et résister au mal ; des milliers d'enfants ont été sauvés par des placements à l'Œuvre Grancher et à l'Œuvre des Tout-Petits ; des milliers d'enfants et d'adultes ont échappé à la mort par leur placement en sanatorium, par leur envoi dans des établissements de cure à la mer ou à la montagne. N'est-ce pas, aussi, grâce aux ressources provenant de la vente du Timbre que l'on a pu créer, mettre en service et intensifier l'action de nombreux Dispensaires, ces merveilleux organismes de préservation dont le rôle a été si bien défini par le professeur Calmette ?

Voici, déjà, parmi beaucoup d'autres, non moins encourageants, des résultats palpables, qui démontrent à quelles bonnes actions participent tous ceux qui répondent à nos appels.

Or, un des avantages des bonnes actions est d'élever le cœur et de le disposer à en faire toujours plus et de meilleures. Voilà pourquoi, malgré les difficultés de l'heure présente, nous avons bon espoir et ne doutons pas du succès de la campagne du Timbre qui s'ouvre sous le symbole de l'hygiène préventive.

« Mieux vaut prévenir » qu'avoir à soigner le mal déjà établi. « Mieux vaut prévenir » pour éloigner la contagion. Chacun comprendra l'éloquente signification de l'appel du Timbre de 1935 et, convaincu des bienfaits déjà constatés, voudra qu'il soit fait mieux encore en contribuant largement au succès de la vignette : « Mieux vaut prévenir... » — Docteur L. GUINARD, Vice-Président du Comité national de Défense contre la Tuberculose.

## LES TRUFFES

A la foire de Cazals, 350 kilos avaient été apportés. Ils ont été vendus à raison de 30 à 35 fr. le kilo.

A la foire de Gourdon, important apport de truffes qui furent vendues au prix de 40 à 42 fr. le kilo.

A Cahors, à la foire de samedi, l'apport ne fut pas très important. Les cours ont oscillé entre 17 et 20 fr. le demi-kilo.

## Election municipale

Dimanche, a eu lieu, aux Quatre-Routes, une élection municipale pour pourvoir au remplacement de M. Delol, maire, décédé.

Inscrits : 177 ; votants : 160 ; suffrages exprimés : 158 ; majorité absolue : 79. Ont obtenu : M. Despagne, candidat du Front commun, 74 voix ; M. Labranche, candidat républicain de gauche, 77 voix ; Borie, 3 voix ; Lachèze, 3 voix ; Merle, 1 voix. Il y a ballottage.

## Déclaration d'association

L'« Officiel » publie la déclaration d'association suivante : « Union Sportive Vayracoise ». But : pratique de tous les sports. Siège : mairie de Vayrac (Lot).

L'« Officiel » publie la déclaration d'association suivante : « Boule sportive St-Céréenne ». But : Education physique. Siège : mairie de St-Céré (Lot).

## Un singulier de moins

Une battue organisée par la Diane de Lantès et de Dégagnac a eu lieu dans les fourrés du Frau et les Causses avec la participation de M. Guillard.

Un sanglier a été débusqué et tué.

## Un de moins !

M. Gratignol, de Poudens, a abattu un superbe renard de l'espèce dite « le Charbonnier ».

## UNE BONNE NOUVELLE...

La neige est belle aux Pyrénées... Les relations sont faciles...

En partant de Cahors de grand matin, le dimanche, nos jeunes sportifs peuvent jouir d'une journée complète à la neige et rentrer le soir même dans leur famille.

D'aucuns plus impatientes (ou moins matinaux) diront sans doute qu'ils préféreraient partir la veille. C'est encore facile : en partant à 19 h. 20, ils seront à Luchon bien avant minuit.

Et ne vous imaginez pas que le prix du voyage est prohibitif !

Depuis le 28 novembre, la Cie du P.-O.-Midi délivre, de toutes ses gares à destination des stations de sports d'hiver, des billets aller et retour de fin de semaine à prix très réduits.

Au départ de Cahors, ces billets comportent une réduction de 50 0/0 sur le tarif ordinaire des billets simples et sont valables du vendredi à midi au mardi à minuit. Profitez-en, allez aux Pyrénées et faites du ski !

## EDEN

MARDI, MERCREDI, JEUDI, SAMEDI et DIMANCHE (en soirée à 20 h. 45) DIMANCHE (matinée à 14 h. 45)

Un roman d'amour qui a bouleversé le monde

## CLEOPATRE

AVEC Claudette COLBERT, Henri VILLCOXON et Joseph SCHILDKRAUT

ET UN MAGNIFIQUE COMPLÉMENT

## LA SEMAINE PROCHAINE

le plus beau film de l'année

## Les Nuits Moscovites

AVEC Harry BAUR

## LA CRUE DU LOT

Les eaux du Lot ont fortement grossi en raison des pluies de ces jours derniers. Lundi soir, à 6 h., le service des Ponts et Chaussées faisait connaître que la crue s'élevait à 3 mètres 90 au-dessus de l'étiage de Coty. Toutefois la crue est en contre-bas de 4 m. de la crue du 9 mars 1927.

Dans la nuit de mardi, la crue s'élevait à plus de 4 mètres : les chemins de Coty et de St-Georges sont sous les eaux.

## Le tirage de la 12<sup>e</sup> tranche de la Loterie Nationale

En raison du succès remporté par le placement de la 13<sup>e</sup> tranche de la Loterie Nationale 1935, le secrétariat général se voit dans l'obligation de hâter l'émission de la 14<sup>e</sup> et dernière tranche de 1935 qui s'ouvrira le jeudi 5 décembre courant.

Le secrétariat général rappelle par ailleurs que le tirage de la 12<sup>e</sup> tranche sera assuré mercredi prochain 4 décembre, à 21 heures, salle Pleyel, 252, faubourg Saint-Honoré. Le public sera admis à partir de 20 heures dans cette salle jusqu'à concurrence des places disponibles et ensuite dans les salles voisines où les aménagements radiophoniques permettront de suivre les opérations du tirage. La musique de la Garde Républicaine prêtera son concours à la partie artistique de la cérémonie.

## Service téléphonique en mer

On se souvient de ce que, au mois de mai dernier, lors du premier voyage du « Normandie », M. Georges Mandel, Ministre des P.T.T., avait inauguré le service téléphonique de ce paquebot.

Depuis la station radio-électrique de Pontoise a été dotée d'installations perfectionnées afin d'être toujours en état de correspondre téléphoniquement avec les navires en mer.

Les résultats obtenus ont été des plus satisfaisants.

C'est ainsi que le Commandant du paquebot « Ville d'Alger », qui se trouvait tout près des Côtes d'Afrique, a pu échanger aujourd'hui avec le Ministère des P.T.T. une conversation téléphonique de qualité absolument irréprochable.

Dans ces conditions, un service téléphonique régulier avec les paquebots en Méditerranée complètera prochainement celui qui fonctionne déjà avec les paquebots qui effectuent le parcours du Havre à New-York et retour.

## La révision des baux commerciaux

Les baux de moins de 6 ans sont-ils révisibles ? A une question qui lui avait posée à ce sujet par le sénateur Philip, le garde des sceaux a répondu que, pour être révisibles, en vertu de l'article 2 du décret du 16 juillet 1935, les baux commerciaux visés par ce texte doivent avoir une durée d'au moins 6 ans, ceci sous réserve de l'appréciation des tribunaux.

## Défaut d'affichage

Pour avoir omis d'afficher dans son magasin le prix de la viande, procès-verbal a été dressé à M. Biugé, boucher à Gramat.

## Pomme de terre phénomène

M. Delfour, de Fons, a récolté dans un champ appartenant à M. Pinquité, une pomme de terre pesant 20 kilos grammes.

## Routes Nationales et Chemins de Grande Communication

Semaine du 2 au 8 décembre 1935

Fourniture de matériaux. — R.N. N° 20, de 38 km. 800 à 40 km., entre Saint-Projet et Payrac ; N° 20, de 63 km. 400 à 66 km. 900, entre le Pouzet et le G.C. 13 ; N° 660, de 0 km. à 18 km. 564, entre la N. 111 et le département de la Dordogne ; C.G.C. N° 7, de 31 km. à 37 km. 550, entre Pechpeyroux et Saint-Cyprien ; N° 10, de 4 km. à 4 km. 100, entre St-Germain et Lauzès ; N° 12, de 31 km. 940 à 34 km. 425 entre Nuzéjouls et St-Denis-Catus ; N° 17, de 39 km. 740 à 55 km. 540 entre Soullons et Labastide-Murat ; N° 26, de 33 km. à 34 km. 400, entre St-Paul-Labouffie et Flaugnac ; N° 32, de 6 km. à 14 km., entre St-Martin-de-Vers et Labastide-Murat ; N° 45, de 17 km. à 19 km. 180, entre les Junies et Castelfranc.

Cylindrages. — C.G.C. N° 10, de 4 km. à 7 km. 100, entre St-Germain et Lauzès ; N° 50 a, de 1 km. à 1 km. 722, entre Thédiac et Mauzac.

Bitumages. — Néant.

## A PARIS

## Voyageurs, Touristes

## Compatriotes

## descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)

Métro : Saint-Paul

PARIS (3<sup>e</sup>)

TOUT LE DERNIER CONFORT

SALLES DE BAINS

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES

CHAMBRES A UN LIT

de 15 à 24 francs par jour

FLOIRAC Téléphone ARCHIVES 60-92

(Originaire du Lot) Propriétaire

Hôtel recommandé par le Journal du Lot

## CAHORS

## Ça arrivera... bientôt!

A quand la fin ? Tel est le cri de tous les braves Cadurciens qui, après deux semaines environ, sans interruption, sont trempés du matin au soir par la pluie. Mais, à la vérité, la situation était intenable samedi, dimanche et lundi, car un vent d'une rare violence ne cessa pas de souffler.

La nuit du 2 décembre fut particulièrement mauvaise. Aussi bien, le résultat est, comme on le conçoit, la circulation dans les rues, sur les routes est pénible, par endroits impossibles, et les eaux du Lot ont grossi dans d'importantes proportions. Toutefois, on ne signale, nulle part, d'accidents provoqués par la crue du Lot ou des divers ruisseaux.

Mais le mauvais temps actuel cause de graves inconvénients, au moins aux Cadurciens. Ainsi dimanche, dans la soirée, il y a eu 5 panes d'électricité. Et cela ne réjouissait personne, surtout ceux qui revenaient de la gare et avaient eu la grande imprudence d'emprunter la rue Anatole-France.

Des cris, des imprécations furent entendues et c'est miracle que des accidents n'aient pas eu lieu. Cela viendra, hélas ! bien un jour, puisque la mauvaise volonté persiste, qu'on refuse d'installer un bec de gaz sur le mur de la Banque ou sur le mur du jardin Pouzergues.

Oh ! nous sommes certain que lorsqu'on aura relevé deux ou trois braves passants qui auront une jambe cassée ou quelques côtes enfoncées, alors on poussera des cris de pitié. Il n'y aura pas assez d'ouvriers à l'équipe pour procéder à l'installation immédiate d'un bec de gaz.

Et dire que tout se passera comme nous l'indiquons et qu'on entendra même de bonnes gens dire : « Eh bien, voyez-vous, aux piétons de demain, malheur est bon. Sans les pluies de ces jours derniers, il n'y aurait pas eu d'accidents et l'on n'aurait pas mis un (!!) bec de gaz de plus, d'une utilité incontestable. » Et puis vous verrez que certains se croiront obligés de dire... merci ! Hum !

L. B.

## POUR L'ABATTOIR DE CAHORS

Le Ministre de l'Agriculture a adressé la lettre suivante à M. de Monzie :

« Monsieur le Ministre et cher Collègue,

« Vous avez appelé mon attention sur une demande formulée par la commune de Cahors en vue d'obtenir le concours du service du Génie Rural pour l'étude d'un projet d'aménagement d'un abattoir.

« J'ai l'honneur de vous faire savoir que j'ai soumis cette demande à l'instruction réglementaire.

« Ce n'est que lorsque cette instruction sera terminée qu'une décision pourra être prise et vous pouvez être assuré que votre recommandation ne sera pas perdue de vue.

« Veuillez agréer, Monsieur le Ministre et cher Collègue, l'assurance de ma haute considération. — Le Ministre de l'Agriculture : Pierre CATHALA. »

## Voyage sans billet

Le nommé Sorbier, 40 ans, maçon, a voyagé sans billet de Tours à Cahors où il est arrivé mardi matin. Arrêté aussitôt, il a été conduit au Parquet. Dans la journée, il a comparu devant le tribunal correctionnel, à l'audience des flagrants délits et a été condamné à 50 francs d'amende.

## Grave imprudence

Le nommé Cruveillé, garçon boucher à Gramat, avait passé la soirée dans un bal tenu dans la salle du Café de Mme Sarrazay. Vers minuit, des camarades lui demandèrent de les ramener chez eux. Cruveillé alla prendre l'auto de son patron. Mais il savait à peine conduire. Aussi bien, au bout d'une centaine de mètres, l'auto alla se jeter dans la devanture d'une épicerie. Il n'y eut pas d'accident de personnes, mais les dégâts matériels sont importants.

## Pendu

Le Parquet a été informé, mardi, que le sieur Firmin Verdou, 63 ans, propriétaire à Pointé (commune de Baladon), a été trouvé pendu à un arbre, dans un bois, à 500 mètres de sa maison. C'est au cours d'une crise de neurasthénie que Firmin Verdou s'est donné la mort.

## Trouvailles

Il a été trouvé un briquet par M. Fraysse ; une pèlerine par Mme Metges ; une paire de lunettes par M. Rouget ; un sac à main par M. Pezet.

## PALAIS des FÊTES

MERCREDI 4 — JEUDI 5 — SAMEDI 7 DIMANCHE 8 DÉCEMBRE (à 21 heures) DIMANCHE (matinée à 15 heures)

Sept vedettes françaises dans le film

## La chanson de l'adieu

Une grande production qui évoque les amours de George Sand et de Frédéric Chopin.

Avec JEAN SERVAIS, Jeanne CRISPIN, Marcel ANDRÉS, Daniel LECOUSTOIS, Catherine FONTENAY, Lucienne LE MARCHAND et Marcel VALLÉE.

« La Chanson de l'Adieu » peut se vanter d'être le seul film français qui fut applaudi à chaque séance par les spectateurs lors de son exclusivité à l'Ermitage de Paris.

## LYCÉE GAMBETTA

M. Pradalié, licencié ès lettres, professeur-adjoint au lycée Gambetta, vient d'être reçu, devant la Faculté des Lettres de Toulouse, un diplôme d'Etudes supérieures avec la mention Bien.

Nous nous faisons un plaisir d'applaudir à ce magnifique succès.

## Compatriotes

Notre distingué compatriote M. Henri Ramet, premier président honoraire de la Cour d'appel de Toulouse, maire de Martel, vient d'être appelé à la présidence de la Commission administrative de Toulouse dont il était déjà administrateur. Nous lui adressons nos bien vives félicitations.

## +

Nous sommes heureux d'apprendre que notre excellent compatriote M. Pierre Huillet, licencié en droit, Diplôme d'Etudes Supérieures de Droit Public devant la Faculté de Paris, est nommé attaché au Secrétariat de la Première Présidence de la Cour des Comptes.

Nous adressons nos vives félicitations à M. Huillet, qui est ancien élève du Lycée Gambetta.

## Au Palais

Le nègre De Ba qui assassina Mme Descamps, à Castelnaud-Montrater, passera devant les assises du Lot à la session de décembre.

A cette session, comparaitront Lacombe, de Cassayres, qui assassina sa femme et la nommée Veyssoise, de Bétaillé, inculpée d'infanticide.

## En liberté provisoire

Mlle Fabre, auxiliaire des Postes, à Dégagnac, inculpée de détournements, a été mise en liberté provisoire samedi. On avait annoncé qu'elle comparaitrait devant les assises du Lot, à la session de décembre. Ce n'est pas exact. L'affaire est renvoyée à une autre session, en raison de l'enquête que l'Administration poursuit.

## Accident

Par suite de la chute d'un poteau électrique, le jeune Selves, apprenti à la Cie du Bourbonnais, a été blessé au pied gauche, 10 jours d'incapacité de travail.

## Blessé par une pointe

M. Debons, ouvrier à l'entreprise Soupire, a eu le pied gauche transpercé par une pointe au cours de son travail. 12 jours d'incapacité de travail.

## En arrachant des poteaux

M. Souvignet, électricien (entreprise Bertrand et Barde) s'est fait déchirer musculaire en arrachant des poteaux. 12 jours d'incapacité de travail.

## Vagabond

Le nommé Hippolyte Buretu a été mis en état d'arrestation pour vagabondage, mendicité et défaut de carnet anthropométrique. Conduit samedi au Parquet de Cahors, il a été, après interrogatoire, écroué.

## Contrainte par corps

Le nommé Paul Marquet, domestique agricole à Luzech, doit à l'Etat une amende prononcée contre lui par le tribunal. Marquet ne pouvant se libérer de sa dette, a été arrêté, conduit à Cahors et écroué à la prison.

## Arrestation

M. Latapie, entrepreneur de travaux publics, a été arrêté samedi soir et incarcéré à la maison d'arrêt pour faillite frauduleuse.

## Auto dans le ravin

Dimanche soir, une auto venant de Capdenac-le-Haut a dérapé à l'embranchement de la route de Figeac et est tombée dans le talus de la route. Pas d'accidents de personnes, mais la voiture est très endommagée.

## Auto contre auto

A Castelfranc, l'auto de M. Milhau, boulanger, est entrée en collision avec l'auto de M. Reygasse, directeur de l'école de Puy-l'Evêque. Il n'y a pas eu d'accident de personnes, mais l'auto de M. Reygasse a subi d'importants dégâts.

## Double contravention

Le nommé Jean Revel, de Lunan, était sur sa moto qu'il avait oublié d'éclairer, lorsqu'il rencontra les gendarmes. A leur vue, Revel prit la fuite, mais il fut rattrapé. Procès-verbal lui a été dressé pour défaut d'éclairage et pour délit de fuite.

## Pas de carte grise

Pour défaut de carte grise de moto motocycliste, M. Henri Palot, électricien à Lavercaunière s'est vu dresser contravention.

## Foire du 1<sup>er</sup> décembre 1935

La pluie n'a pas cessé de tomber durant la journée du 30 novembre, jour de foire à Cahors.

Voici les cours : Le marché aux bœufs, était nul, ainsi que le marché aux veaux. Moutons gras, 3 à 4 fr. le kilo ; agneaux, 4 à 4 fr. 50 le kilo.

Marché. — Poulets, 4 fr. 50 ; poules, 4 fr. ; canards, 4 fr. ; lapins, 2 fr. 50 ; dindons, 3 fr. 75 le demi-kilo ; lièvres, 4 à 4 fr. 50 la livre ; lapins sauvages, 8 à 10 fr. pièce. Œufs, 6 fr. la douzaine.

Il y a avait un apport assez important d'oies et de canards gras qui ont été vendus de 4 fr. 50 à 4 fr. 75 la livre.

## Marché du travail

La situation du marché du travail, dans le Lot, pendant la semaine du 11 au 16 novembre 1935, a été la suivante : Nombre de placements locaux à demeure : 1 homme, 3 femmes. Interlocaux : 5 hommes. En extra : 1 homme. Demandes d'emploi non satisfaites : 5 hommes, 4 femmes. Offres d'emploi non satisfaites : 3 hommes.

« Le fonds de chômage a secouru 5 hommes, 1 femme ».

## REPRÉSENTATION AJOURNÉE

La représentation de la « Traviata » qui devait avoir lieu, mardi, 3 décembre, au théâtre de Cahors, est renvoyée à une date ultérieure, en raison de l'état de santé de M. André Girard auquel nous adressons nos meilleurs vœux de prompt et complet rétablissement.

## TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 29 novembre

Grivèlerie. — Le nommé Banel est poursuivi pour grivèlerie au préjudice de l'Hôtel des Ambassadeurs, pour une somme de 300 francs. C'est un repris de justice qui purge à l'heure actuelle une peine de deux ans de prison prononcée par le tribunal correctionnel de Castres. Le tribunal de Cahors le condamne à 3 mois de prison.

L'accident de Montcuq : Le chauffeur Rouget, qui conduisait l'autobus, lors de l'accident qui eut lieu à Montcuq est condamné à 50 francs d'amende.

# DÉPÊCHES

Paris, 12 h. 25.

## Mort de la princesse Victoria d'Angleterre

De Londres. — La princesse Victoria, sœur du roi George V, est décédée cette nuit, en sa résidence, dans le Buckinghamshire. La Cour a pris le deuil. Le roi ne procédera pas à l'ouverture traditionnelle du Parlement. La princesse, élevée dans une atmosphère de grande simplicité, jouissait de grandes qualités de modestie et de discrétion.

## Le conflit italo-éthiopien

D'Asmara. — Quinze Ethiopiens, un sergent, 15 Askaris ont été tués au cours d'une rencontre avec les troupes du raz Seyoum.

## A la Chambre

La Chambre, ce matin, à 9 h. 30, a abordé le débat sur les ligues paramilitaires.

## Mort d'un égyptologue

De New-York. — Le docteur James Breasted, le fameux égyptologue qui explora la tombe de Tout-Ank-Amon, est décédé d'un mal mystérieux. C'est la huitième victime, depuis l'ouverture de la tombe de Tout-Ank-Amon.

## REMERCIEMENTS

Madame Marc TOURRIOL, ses enfants, les familles parentes et alliées remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion du décès de

**Monsieur Marc TOURRIOL**  
Capitaine du Génie  
Chevalier de la Légion d'honneur  
survenu à Médéa, à l'âge de 56 ans, le 13 novembre 1935.

## REMERCIEMENTS

Monsieur Paul CARBONNIÉ, sa fille Huguette et toutes leurs familles remercient sincèrement les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie soit par l'envoi de cartes, de fleurs ou de couronnes, soit en assistant aux obsèques de

**Madame Paul CARBONNIÉ**  
Née Juliette ALAZARD

## « Souffrant beaucoup de l'épaule et du genou... »

...rhumatisant depuis 14 ans, atteint d'une arthrite sèche qui m'a provoqué un raccourcissement de la jambe droite, j'ai fait des dépenses énormes de médicaments sans résultat. Je viens de suivre votre cure de Gandol. Je constate une grande amélioration dans mon état de santé et une activité qui avait disparu depuis des années. » (J. V. à Paris). Arrêtant la surproduction de l'acide urique, la cure de cachets Gandol réussit là où les autres traitements ont échoué : 12 fr. 75. Ttes pharmacies et phie Orliac à Cahors.

## ON DEMANDE

**un apprenti pâtissier**

S'adresser : Pâtisserie COMBALBERT, rue Clemenceau

## A LOUER

**Appartement 5 pièces**  
eau, gaz, électricité, en très bon état  
bien situé

Prendre adresse au Bureau du Journal

## A VENDRE

**Chiot COCKER pure race**  
S'adresser Bureau Journal

## LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée  
Remplace l'Huile de Foie de Morue  
Prix du Flacon : 15 francs  
UN SEUL MODÈLE DE FLACON  
GRANDEUR UNIQUE  
Se vend dans toutes les pharmacies

traitement de faveur à ceux qui, mariés à des Françaises sont pères d'enfants français et de n'envisager, autant que possible, leurs licenciements qu'après tous les autres étrangers n'ayant aucune attache française.

## Situation dans les affaires

Par ces temps de chômage, nous sommes heureux de signaler à nos lecteurs que l'« Union Nationale du Commerce Extérieur de la France », association d'industriels patronnée par le Gouvernement, dispose parmi ses membres de nombreuses situations diverses en France et à l'étranger pour les personnes des deux sexes et de tous âges. Il ressort de la dernière Assemblée générale de l'U.N.C.E.F. que les collaborateurs vraiment capables pour des situations lucratives font défaut, surtout pour les services commerciaux.

Les candidats munis de références peuvent avoir de suite des situations lucratives ; les débutants peuvent faire un stage à l'Ecole Professionnelle de l'Association, tout en travaillant pour augmenter leur valeur et leur gain.

Pour tous renseignements il suffit d'écrire en indiquant ses antécédents à la direction, 3 bis, rue d'Athènes, à Paris.



## BIBLIOGRAPHIE

### LE MONDE COLONIAL ILLUSTRÉ

Son numéro de Noël, 1<sup>er</sup> décembre.

Deux splendides numéros en un seul (68 pages de textes, 46 signatures, 200 photos, dessins et cartes). 7 fr. l'unité. Spécimen récent sur demande au « Monde Colonial Illustré », 37, rue Marbeuf, Paris, 8<sup>e</sup>.

1) L'aviation impériale française. — Une mise au point complète de notre Aviation d'Empire, préface par les Ministres de l'air et des colonies ; les problèmes généraux. — L'avenir de l'aviation, Giscard d'Estaing ; aviation militaire, général Fégan ; aviation commerciale, Paul Tirard ; aviation privée, Fleury ; Aviation sanitaire, Marquis de Noailles ; Météorologie et Aviation, Henry Hubert ; l'aviation coloniale, Robert Le Petit, etc. — Les grandes lignes impériales : Afrique, Asie, MM. Dagnaux, Verdurand, J.-A. Rousseau, Richard, J. Roussaux, Général Meynier, Gouverneur Général Cayla, etc. — L'inventaire de notre aviation militaire, commerciale, sanitaire et privée dans chacune de nos possessions d'outre-mer, par les meilleurs spécialistes pour chaque colonie. — Souvenirs pittoresques ou tragiques de grands aviateurs : Colonel Weiss, Bossuot, Comte de Sibour, Maryse Hilsz, etc. — L'aviation à l'école, A. Fraysse ; l'aviation et les débouchés pour la jeunesse, Colonel Picault. — L'industrie française et nos principaux constructeurs, avec préface de M. de l'Escaille.

2) Le tour d'horizon du mois colonial. — Nos leaders : Economique, C.-J. Gignaux, politique, S. Reizler. — La guerre Italo-Ethiopienne. — De Québec à l'île de Ré : Le Cardinal de Villeneuve, Canadien français. — De la Lorraine au Maroc : Les cendres du Maréchal Lyautey. — Nuit Antillaise et Guyanaise à l'Opéra. — Lagonie du Trocadéro, par Pierre Normand. — Problèmes économiques : Le Transsaharien, par Gustave Mercier, les salines d'Indochine, etc. — Le salon de la France d'outre-mer, par C. Tefri. — Alpinistes, scouts et explorateurs. — Ncs chroniques habituelles : Marine de Guerre et Commerce, Hygiène et Santé, les livres, les arts, (peintures abyssines), Y a bon. — Propos du Hargneux, etc.

## Vieux journaux

A VENDRE

S'adresser Bureau Journal

municipal. A l'occasion de cette réjouissance enfantine, doublée d'une œuvre de bienfaisance, Mme Lemoine fait appel à la population et la prie de vouloir bien accueillir avec sa bienveillance coutumière les jeunes filles, désignées à cet effet, qui se présenteront à domicile pour solliciter l'obole de chacun.

Grand merci à l'avance pour les tout petits.

**Etat civil du mois de novembre.** — Naissances : Léopold Labrot, petite rue Saint-Martin ; Pierre Fyssel, petite rue Saint-Martin.

Mariages : Jean Fatiereux et Marie Matrau, à Présnac.

Décès : Marie Delbos, veuve Chocard, 72 ans, rue Nationale ; François Alard, 73 ans, hameau de Puydalon ; Rose Sourzac, veuve Rayzal, 66 ans, au hameau de Croquet.

**Bétaille** — Mme Mazezyrie, 76 ans, du Causse, était chez une voisine, lorsque, tout à coup, elle s'affaissa. Quand on la releva, elle était morte.

**Carennac** — Nous avons appris avec regret la mort de M. Adrien Lachèze, décédé à l'âge de 84 ans ; de M. Frédéric Danroc, âgé de 78 ans, et de M. Isidore Serre, âgé de 82 ans.

Nous adressons aux familles de ces regrettés disparus nos bien sincères condoléances.

## RENSEIGNEMENTS

### Question au Ministre des Finances

M. J. Loubet, sénateur, demande à M. le Ministre des finances si un entrepreneur exécutant sur ordres et pour le compte direct d'une société concessionnaire de distribution d'énergie électrique des travaux à elle confiés par une commune ou un syndicat de communes, peut être assujéti à la patente supplémentaire d'entrepreneur de travaux publics étant donné que cet entrepreneur ignore absolument la commune ou le syndicat de communes, n'est titulaire d'aucun marché et n'a jamais reçu de paiement des percepteurs.

**Réponse.** — Réponse affirmative en ce qui concerne les travaux exécutés par l'entrepreneur en question qui s'applique à des ouvrages faisant partie du réseau communal ou syndical concédé.

### Question au Ministre du Travail

M. J. Loubet, sénateur, demande à M. le Ministre du travail si on peut prélever une fraction sur la part du boni annuel revenant à une caisse d'épargne en vue de constituer une réserve pour le paiement des retraites du personnel et, dans l'affirmative, quel est le pourcentage que l'on peut affecter à cette réserve.

**Réponse.** — La contribution des caisses d'épargne aux fonds de retraites institués en faveur de leurs employés rentre dans les dépenses normales de ces établissements et doit être imputée au compte « Frais généraux ». Toutefois, lorsqu'il existe dans l'établissement une caisse de retraites régulièrement constituée et possédant une personnalité juridique distincte, il est loisible à la caisse d'épargne d'accorder à cet organisme des subventions prélevées sur la fraction disponible de son boni, ces libéralités rentrant dans les conditions prévues par la législation relative à l'emploi du boni en faveur des institutions de prévoyance.

## TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

L'attention de M. le Ministre du Travail a été appelée sur la situation faite aux ressortissants étrangers mariés à des Françaises ou pères d'enfants français par les mesures prises en vue de protéger la main-d'œuvre nationale.

La loi du 10 août 1932 ne permet pas de faire de discrimination entre les étrangers. Toutefois, il est recommandé aux employeurs lorsque l'application de cette loi les obligera à procéder aux licenciements des travailleurs étrangers, de réserver un

mens du doctorat juridique de droit privé où il a obtenu la mention « très bien ».

Nous lui adressons nos bien cordiales félicitations.

**Probité.** — Mercredi dernier, M. Adrien Valette, marchand de truffes à St-Clair, qui s'était rendu en automobile au Moulin Delbos, s'aperçut à son retour qu'en cours de route il avait perdu sa sacoche contenant une somme assez importante. Fort heureusement, celle-ci avait été trouvée par M. Picaudou, minotier à la Barde, qui s'empressa de la restituer au propriétaire.

Nos bien sincères félicitations à M. Picaudou qui n'en est pas à son premier acte de probité.

**Foire du 30 novembre.** — Cours moyens pratiqués : bœufs de boucherie, 110 à 130 fr. ; bœufs de travail et d'élevage, 100 à 120 fr. les 50 kilos ; moutons de boucherie, 3 à 4 francs le kilo ; agneaux (pas d'aménés) ; porcs de charcuterie, 180 à 200 francs les 50 kilos ; poulets de grain, 3 à 4 fr. ; poules, canards, dindes, 2 fr. 75 à 3 fr. 25 ; pintades, 3 fr. 50 à 4 fr. 25 ; lapins de garenne, 2 fr. 50 à 3 fr. 25 ; lapins domestiques, 1 fr. 50 ; lièvres, 4 à 5 fr. ; canards gras, poids vif, 4 à 4 fr. 75 ; oies grasses, déplumées, poids mort, 5 fr. ; foie d'oie, 20 à 21 fr. ; foies de canards, 12 à 14 fr. ; truffes, 20 à 22 francs, le tout le 1/2 kilo ; œufs, 6 francs la douzaine.

Noix, 80 à 100 fr., le sac de 90 litres ; avoine, 20 à 22 fr., le sac de 80 litres ; maïs, 16 à 18 fr., le quarteron de 30 litres ; pommes de terre, 7 à 9 fr., le quarteron de 30 litres.

Marchés bien approvisionnés, nombreuses transactions.

Prochaine foire, 14 décembre.

## Salviac

**Inondation.** — Les vallées du Céou et de l'Ouraïoux sont complètement submergées, le village de Laborde est séparé de toute communication, la pluie continue à tomber mais le vent d'autan est survenu et semble être le présage de l'apparition du froid.

**Accident d'auto.** — Les accidents d'auto se multiplient sur la route nationale n° 673 ; le soir de la foire de Gourdon, au Pont de Laffuste, près Salviac, M. Glénard, l'estimé négociant de Marminiac, capota dans le pré de M. Besse et ne dut sa vie sauve qu'à l'intervention de M. Bonnanes et el Bouquet Isidore, de Salviac, qui s'empressèrent de le délivrer de la conduite intérieure où il était emprisonné.

M. Glénard fut conduit chez M. le docteur Cambornac qui lui donna les soins nécessaires par son état qui n'a aucun caractère de gravité.

Les dégâts à la voiture sont assez importants.

**Foire.** — Foire aux bœufs ; gros attelages, de 3.800 à 4.400 fr. ; attelages moyens, de 3.200 à 3.500 fr. ; vaches de travail, de 2.500 à 2.800 fr. ; taureaux, de 1.200 à 1.800 fr. ; le tout la paire.

Pour la boucherie : bœufs gras, de 110 à 130 fr. ; vaches, de 80 à 100 fr. les 50 kilos, poids vif ; veaux de lait, 4 fr. le kilo.

Foire aux moutons : moutons de troupeaux, de 120 à 150 fr. l'un ; brebis, de 160 à 180 fr. ; moutons gras, 3 fr. 50 ; agneaux, de 4 à 5 fr. Marché aux chevaux ; poulains, de 600 à 1.200 fr. ; muets, 1.200 fr. ; ânes, de 600 à 700 fr. Vente lente sur les ânes, et muets très recherchés.

Marché à la volaille : poules, 3 fr. ; poulets, 4 fr. ; pintades, 5 fr. ; canards, 3 fr. 50 ; lapins, 2 fr. ; le tout la livre ; pigeons, 9 à 10 fr. la paire ; œufs, 5 fr. la douzaine.

Gibier : lièvres, de 25 à 30 fr. ; lapins de garenne, 8 fr. ; perdreaux, 10 fr. ; grives, 3 fr. ; merles, 2 fr.

## Souillac

**Arbre de Noël de l'Ecole maternelle.** — Organisée par Mme Lemoine, Directrice, avec l'aide de sa dévouée collaboratrice, Mme Ras, la fête de l'Arbre de Noël, offerte aux enfants de notre école maternelle, aura lieu cette année le dimanche 22 décembre, en matinée, dans la salle du Théâtre

**Vire** — Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Robert Durou, maire.

Seul, M. Touailles, malade, est absent et excusé. M. le Maire informe le conseil municipal qu'à la suite de la délibération du 24 octobre dernier, et des démarches de M. le D<sup>r</sup> Rouma, conseiller général, M. l'ingénieur en chef a décidé de faire procéder au rechargement cylindré du pont de Vire.

Le conseil municipal leur vote des remerciements. M. Filhol Gabriel est désigné pour faire partie de la Commission de révision des listes électorales et MM. Arnaudet et Barthélémy seront adjoints à cette commission pour juger les réclamations.

Le conseil municipal procède ensuite à la répartition des crédits votés pour réparations des chemins ruraux de la commune.

Il décide ensuite de faire effectuer les travaux nécessaires à la pose d'une lampe électrique pour éclairer le cadran de l'horloge municipal situé du côté du Port de Vire ; l'autre cadran étant éclairé depuis l'installation de l'éclairage électrique dans la commune.

Selon les instructions préfectorales, il est inscrit au budget primitif 1936 une somme de 603 francs représentant les économies forcées par suite du décret-loi du 16 juillet 1935.

La police des inhumations dans le nouveau cimetière et le règlement de celui-ci, proposés par M. le Préfet du Lot, sont examinés et approuvés. Le cahier de charges du cimetière, arrêté par le Conseil municipal le 25 février 1934, est modifié en conséquence.

M. le Maire est chargé de prendre un arrêté relatif au curage des fossés le long des chemins ruraux et vicinaux aux endroits où les propriétaires riverains pénètrent sur ces voies de communication pour tourner leur attelage et leur charret.

Le conseil municipal maintient sa délibération du 14 avril dernier, relative à l'achat de 40 mètres carrés de terrain à M. Estardier au Port-de-Vire, pour agrandir le chemin qui conduit au bureau de poste.

La séance est levée à 22 heures.

## Arrondissement de Figear

### Figear

**Etat civil du mois de novembre.** — Naissances : André Bastide, impasse Bonhomme ; Edouard Blanquet, à Bataillé ; Célestin Second, rue Caviale ; Roger Gény, allée Victor-Hugo ; Rica Truel, à la maternité ; Nicole Dobinet, rue Emile-Zola.

Décès : Dorothee Costes, 63 ans, place Gaillardh ; Marie Boutard, veuve Rayssac, 71 ans, avenue Clemenceau ; Rosalie Autesserre, 63 ans, avenue Maréchal-Foch ; Marie Boutard, épouse Gimbergat, 51 ans, avenue Philibert-Delprat ; Henri Rigal, 50 ans, rue des Cordeliers.

## Cajarc

**Congrès des Anciens Combattants.** — Nous avons précédemment annoncé que le Congrès devait avoir lieu le dimanche 8 décembre. En voici le programme :

9 h. 30, service religieux à la mémoire des morts de la grande guerre et de tous les sociétaires décédés ; 10 h. 15, réunion plénière de tous les congressistes, sous la présidence de M. Pédelmas, président national, assisté de M. Imbert, secrétaire général et de plusieurs délégués de la Fédération départementale ; 12 h. 15, défilé, tour de ville ; 12 h. 30, banquet servi dans les salons de l'Hôtel Moderne ; 15 h., réception privée de tous les sociétaires ayant des renseignements particuliers à demander aux membres de la Fédération ; 16 h., dislocation.

Les adhésions au Banquet doivent être remises aux secrétaires communaux ou au secrétaire cantonal, M. Albert Bonnet à Cajarc, chargé de la distribution des cartes.

## Arrondissement de Gourdon

### Gourdon

**A la Faculté de Toulouse.** — Nous apprenons avec plaisir que M<sup>r</sup> Taupiac, le sympathique avoué de Gourdon, vient de subir avec succès devant la faculté de Toulouse, les exa-

mations de la villa, Saint-Selves, en ouvrant des journaux anglais à la rubrique mondaine, poussa une exclamation.

Il lisait ceci :  
« Nous apprenons de source certaine que le marquis Jacques de Saint-Selves, attaché à l'ambassade « lémanique » à Londres, est en instance de divorce. La marquise de Saint-Selves, née Réal, rentrerait à Paris auprès de sa famille. »

« C'est un peu violent ! s'écria le jeune homme hors de lui, comment a-t-on pu faire courir un tel bruit alors qu'il va et au su de tous nos vivons, ma femme et moi, comme des jeunes mariés en pleine lune de miel ! »

Il exhalait sa fureur devant la baronne de Pannéblé qui déjeunait, seule, avec lui, dans la salle à manger. La baronne lui répondit en baisant la voix et tout en continuant à beurrer ses rôties d'un petit air dégagé comme s'il s'agissait d'un « potin » sans importance :

« Il vaut mieux que je vous le dise pour que vous ne fassiez pas devant votre mère un éclat qui pourrait lui être fatal. Mais... »

Haletant, il interrogea :  
« Mais ? »

« Elle dit en hésitant un peu :  
« C'est votre mère, oui, la douairière elle-même qui a fait insérer cet écho dans plusieurs journaux mondains de Londres et de Paris. »

« Mais le lendemain matin, alors qu'il déjeunait dans la vaste salle à

manier de la villa, Saint-Selves, en ouvrant des journaux anglais à la rubrique mondaine, poussa une exclamation.

Il lisait ceci :  
« Nous apprenons de source certaine que le marquis Jacques de Saint-Selves, attaché à l'ambassade « lémanique » à Londres, est en instance de divorce. La marquise de Saint-Selves, née Réal, rentrerait à Paris auprès de sa famille. »

« C'est un peu violent ! s'écria le jeune homme hors de lui, comment a-t-on pu faire courir un tel bruit alors qu'il va et au su de tous nos vivons, ma femme et moi, comme des jeunes mariés en pleine lune de miel ! »

Il exhalait sa fureur devant la baronne de Pannéblé qui déjeunait, seule, avec lui, dans la salle à manger. La baronne lui répondit en baisant la voix et tout en continuant à beurrer ses rôties d'un petit air dégagé comme s'il s'agissait d'un « potin » sans importance :

« Il vaut mieux que je vous le dise pour que vous ne fassiez pas devant votre mère un éclat qui pourrait lui être fatal. Mais... »

Haletant, il interrogea :  
« Mais ? »

« Elle dit en hésitant un peu :  
« C'est votre mère, oui, la douairière elle-même qui a fait insérer cet écho dans plusieurs journaux mondains de Londres et de Paris. »

sion que votre mère lui a proposée.

Le marquis sursauta :  
— Lui a proposée ? quand cela ?  
— Par lettre, hier, après votre première entrevue.

Saint-Selves devint livide :  
« Et, sans doute, dit-il, ma mère a laissé entendre à Marie-Evangéline qu'elle agissait d'accord avec moi ? Parlez, baronne, car vous devez tout savoir. Croyez-vous donc que je n'ai pas deviné tout de suite les dessous de l'intrigue. Eh bien, je vais mettre les choses au point avec ma mère et malgré tout le respect que je lui dois... »

Mme de Pannéblé cria :  
— Prenez garde à son cœur. Ne la tuez pas !

Le marquis se rappela le ton dubitatif de Cimène parlant la veille de la crise cardiaque de la douairière. Et, comme il hésitait, il vit arriver en auto, dans le parc mouillé, le docteur Vergès si vainement cherché la veille.

Il se précipita à sa rencontre dans le vestibule. Le médecin savait que M. de Saint-Selves avait désiré le voir. On lui avait également insinué que « dans l'intérêt même du marquis » il serait bon qu'il crût la douairière dans un état alarmant. Mais toutes ces combinaisons familiales répugnaient à sa droiture un peu brusque et ce fut d'un air renfrogné qu'il répondit à l'accueil de Jacques.

Celui-ci, au seul aspect de son interlocuteur, comprit qu'il avait affai-

re à un homme sans complications. Et, comme il ne voulait pas de faux-fuyants, il posa immédiatement un dilemme au praticien.

« Docteur, lui dit-il, j'apprends que ma femme est à Londres en danger de mort. Puis-je quitter ma mère sans la mettre elle-même en péril ? »

« Peut-être que s'il avait dit simplement : « J'ai besoin de rentrer à Londres », le médecin eût grogné quelques « hum ! hum ! prenez garde, on ne sait jamais ! » phrases dilatoires qui n'engagent à rien. Mais, placé en présence d'un fait violent, sa franchise naturelle reprit le dessus ; avant que la baronne de Pannéblé ait eu le temps d'intervenir :

« Partez, monsieur, dit-il, et partez sans crainte. La marquise douairière peut fort bien surmonter les émotions, toutes les émotions. »

C'était l'aveu implicite que la crise cardiaque de Mme de Saint-Selves était feinte. Saint-Selves dit tout de suite :

« Baronne, je vais envoyer un télégramme à ma femme, puis je partirai. Il vaut mieux que je ne revienne pas ma mère aujourd'hui après ce que j'ai lu dans le journal. Veuillez lui faire comprendre que c'est par respect, par égard pour son état, que je me retire sans lui dire ce que je pense de son abus d'autorité maternelle. Entre la mère et l'épouse, mon choix est fait : je vais vers la plus faible. »

(A suivre)

## ZOMPETTE A LA COUR

Par DYVONNE

### TROISIEME PARTIE LA ROCHE TARPEIENNE

Le marquis ne voulait pas — avant d'avoir vu le docteur — reprendre sa conversation avec sa mère. Il préférait donc rester dehors et proposa à Mlle de Pannéblé d'aller chercher le praticien à la clinique de Boulogne-sur-Mer où il était parti.

Roxane souhaitait vivement le plus long tête-à-tête possible avec le jeune homme. Cimène, la petite sœur, à demi engourdie par une migraine, demeurait silencieuse à l'arrière de l'auto. Ils repartirent sous un ciel presque nocturne, chargé de nuages lourds de neige... Mais dans la conduite intérieure il faisait chaud et intime. Quel malheur que ce jeune Jacques, dont elle voyait dans le pare-brise le visage pâle et séduisant, n'eût pas un regard pour elle. Il ne se rappelait donc plus l'avoir jadis, à Paris, comparée à la Diane Porte-Lumière du Vatican ?

A la clinique de Boulogne, on leur apprit que le docteur Bergès venait



# ST-RAPHAËL

## QUINQUINA

Bienfaisant et agréable... C'est le grand vin de France!



Confiez tous vos achats  
Confiez la préparation de vos ordonnances

au LABORATOIRE de la PHOSPHODE GARNAL

### Grande Pharmacie Paul Garnal

en face le Théâtre  
97, Boulevard Gambetta à CAHORS

**ORGANISATION MODERNE**

**Prix les Plus Réduits  
aux Meilleures Conditions**

APPROVISIONNEMENT SPÉCIAL  
de BANDAGES HERNIAIRES et de CEINTURES VENTRIÈRES  
des modèles les plus variés et les plus perfectionnés

ACCESSOIRES DE PHARMACIE -- PRODUITS D'HYGIÈNE  
-- ARTICLES DE TOILETTE -- EAUX DE COLOGNE --  
PRODUITS DENTIFRICES : Elixirs, Pâtes et Poudres  
BROSSES A DENTS de toute marques et de tous modèles

La plus grande variété d'Approvisionnements de toutes sortes  
Organisation et Approvisionnements modernes  
Réorganisation complète

Imp. COUÉSLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

Importante fabrique accumulateurs cherche agent dépositaire pour le département. Ecrire COURTY n° 464/599, rue Vivienne, 17, Paris.

### Bibliographie

#### L'Economie dirigée et l'Agriculture

Tel est le titre du volume qui paraît à la Librairie de l'Institut National Agronomique, 58, rue Claude-Bernard, Paris, 5<sup>e</sup>, qui réunit les conférences organisées en 1935 par l'Institut National Agronomique et l'Association Amicale de ses anciens élèves sous le haut patronage de M. le Ministre de l'Agriculture.

Après une introduction magistrale de M. Gaëtan Pirou, professeur à la Faculté de Droit de Paris, MM. Verlot, Roger Grand, Oualid, Max Hermant et Mossé ont montré quelles étaient les modalités d'application et les conséquences d'une politique d'économie dirigée en Grande-Bretagne, en Italie, aux Etats-Unis, en Allemagne et en U.R.S.S.

Enfin, M. Adam Rose, Directeur du Département économique au Ministère de l'Agriculture et des réformes agraires à Varsovie, a exposé la crise agricole et la crise de coopération économique internationale.

La qualité et l'autorité des conférenciers, ainsi que la façon remarquable dont ils ont dominé leur sujet ; les allocations prononcées par les personnalités qui ont présidé ces conférences, donnent à ce volume un caractère de haut enseignement économique. Il doit prendre place dans tous les centres de documentation, la question de l'économie dirigée est de celles qui viennent en tête de toutes nos préoccupations actuelles.

On peut se procurer *L'Agriculture et l'Economie dirigée* (prix : 20 fr.), à la Librairie de l'Institut National Agronomique, 58, rue Claude-Bernard, Paris, 5<sup>e</sup>, ainsi d'ailleurs que les volumes contenant les conférences faites les années précédentes :

1933 : *L'Agriculture dans l'évolution de la crise mondiale.*  
1934 : *La France d'Outre-Mer et l'Agriculture française.*

#### Annuaire des Ingénieurs Agronomes

L'Annuaire des Ingénieurs Agronomes, édition 1935, vient de paraître.

On sait que le titre d'Ingénieur Agronome est réservé aux anciens élèves diplômés de l'Institut National Agronomique (Ecole Normale Supérieure de l'Agriculture) et que plusieurs corps de Fonctionnaires de l'Etat se recrutent exclusivement parmi les Ingénieurs Agronomes (Eaux et Forêts, Génie Rural, Haras, etc.).

Cet annuaire de plus de 500 pages qu'on peut demander à l'Association des Ingénieurs Agronomes, 5, quai Voltaire Paris, 7<sup>e</sup>, comprend une documentation variée et très abondante soigneusement classée.

A une époque où toute activité se heurte à des problèmes de plus en plus complexes, où les questions agricoles interfèrent sans cesse avec celles du domaine industriel et commercial, l'Annuaire des Ingénieurs Agronomes est une source de documentation particulièrement précieuse.

#### L'HYGIÈNE DU NOURRISSON

La naissance de bébé a mis en joie le foyer. Mais la petite maman, oubliant ses souffrances, se préoccupe déjà de ses devoirs vis-à-vis du petit être à qui elle a donné le jour ! Comment organiser la chambre de bébé ? Quels soins donner à sa petite peau fragile ? Et son nez, et sa bouche, et ses oreilles ?

Petites mamans, lisez donc dans le numéro du 1<sup>er</sup> décembre de *Général*, la Grande Revue de Vulgarisation Médicale et Scientifique, l'article très documenté sur cette question primordiale de l'hygiène du nourrisson par le Docteur Germaine Laroche ; vous y puiserez maints enseignements et vous éviterez bien des soucis au sujet de la santé de votre tout-petit.

Dans ce même numéro de *Général*, qui est en vente chez tous les marchands de journaux au prix de 2 fr., lisez également : Les 7 péchés capitaux sont des maladies endocriniennes, par le D<sup>r</sup> A. Téphan. — L'homéopathie en France, par le D<sup>r</sup> Henri Bernard. — Les médicaments de la

goutte et du rhumatisme goutteux, par le D<sup>r</sup> F.-C. Le Marois. — Le traitement de la constipation par le massage de l'intestin, par P. Gény, kinésithérapeute des Hôpitaux. — L'enrouement, par le D<sup>r</sup> George Departout. — Les pertes rouges, par le D<sup>r</sup> Paul Ulrich. — L'entraînement au football, par le D<sup>r</sup> Bellin du Coteau. — L'ulcère de l'estomac, par le D<sup>r</sup> Maurice Rollet, et de nombreux autres articles écrits à l'intention du grand public par les médecins les plus réputés.

#### Vacances de Noël et du Nouvel An

##### SPORTS D'HIVER AUX PYRÉNÉES

Train de neige, rapide toutes classes, pour Luchon-Superbagnères, Le Puyomons, Font-Romeu et Mont-Louis. — Départ de Brive, dimanche 22 décembre 1935, à 1 h. 35. Retour individuel par les trains du service régulier.

Billets spéciaux d'aller et retour, avec réduction de 60 0/0. — Validité 8 jours avec faculté de prolongation de deux fois 4 jours moyennant 10 0/0 de supplément pour chaque prolongation. — Des billets complémentaires, avec réduction de 50 0/0 sont délivrés par les principales gares de tous les Réseaux français pour rejoindre ce train spécial. — Pour tous renseignements, s'adresser aux gares.

#### Chemin de fer de Paris à Orléans et du Midi

##### ALGER à 36 h. de PARIS par PORT-VENDRES

##### Transbordement direct du train au paquebot

La voie la plus rapide entre Paris et Alger est celle de Paris-Quai-d'Orsay-Toulouse-Port-Vendres.

La traversée est assurée en 20 h. 30 par les rapides et confortables paquebots de la Compagnie de Navigation-Mixte ; ces paquebots modernes sont pourvus des dispositifs de sécurité les plus perfectionnés.

Dans le sens France-Algérie, ils correspondent à un train-paquebot partant de Paris-Quai-d'Orsay les mardis et samedis soirs, à 19 h. 25 (toutes classes, couchettes de 1<sup>re</sup> classe, wagon-lits de 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> classes entre Paris-Quai-d'Orsay et Port-Vendres-Ville et wagons-res-

taurant) ; l'arrivée à Alger a lieu le surlendemain matin, à 7 h. 00 (durée totale du voyage, 35 h. 40).

C'est non seulement la voie la plus courte, mais celle qui traverse les eaux les mieux abritées.

##### SPORTS D'HIVER EN AUVERGNE

##### Saison 1935-1936

Voiture directe (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes), entre Paris La Bourboule et Le Mont-Dore. Départs de Paris les vendredis et samedis ainsi que les veilles de fêtes, du 20 décembre au 14 mars inclus ; Départs du Mont-Dore les dimanches et lundis, ainsi que les jours de fêtes et lendemains de fêtes, du 22 décembre au 16 mars inclus.

##### Retour

Le Mont-Dore, départ 19 h. 57. La Bourboule, départ 20 h. 08. Paris-Quai-d'Orsay, arrivée 6 h. 13.

Pour tous renseignements, s'adresser : aux Agences P.-O.-Midi, 16, Boulevard des Capucines et 126, Boulevard Raspail ; à la Maison du Tourisme, 101, Avenue des Champs-Elysées, aux gares intéressées et aux Agences de Voyages.

##### SPORTS D'HIVER AUX PYRÉNÉES

##### Relations entre Paris-Quai d'Orsay et Luchon-Superbagnères.

Pendant la saison 1935-1936, le train rapide partant de Paris-Quai-d'Orsay à 19 h. 25 comportera des services directs à destination de Luchon dans les conditions suivantes :

a) Voitures de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes et places de luxe (wagons-lits de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes ou lits-toilette de 1<sup>re</sup> classe et couchettes de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes), le samedi 30 novembre ; tous les vendredis et samedis du 6 décembre au 4 décembre inclus ; tous les jours à partir du 19 décembre et jusqu'à nouvel avis.

b) Wagon-lits de 3<sup>e</sup> classe, les 19, 20, 21, 24, 27, 28 et 31 décembre.

Pour tous renseignements, s'adresser aux Agences P.-O.-Midi, 16, boulevard des Capucines et 126, boulevard Raspail ; à la Maison du Tourisme, 127, avenue des Champs-Elysées, aux gares intéressées et aux Agences de Voyages.

## SERVICE D'HIVER 1935-36

De Paris à Toulouse par Cahors										De Toulouse à Paris par Cahors										De Cahors à Libos									
OMNIB. OMNIB. (2) EXP. MIXTE RAPIDE EXP. RAPIDE EXP. OMNIB.										OMNIB. OMNIB. (2) EXP. RAPIDE EXP. RAPIDE EXP. OMNIB.										OMNIB. OMNIB. (2) EXP. RAPIDE EXP. RAPIDE EXP. OMNIB.									
1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , d. 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , d. 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , d. 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , d.										1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , d. 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , d. 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , d.										1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , d. 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , d. 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , d.									
PARIS (Orsay) dép.										TOULOUSE... d.	4 50	8 40	8 30	13 25	15 51	20 8	21 3	23 11		CAHORS... d.	6 29	15 20							18 41
PARIS (Aust.) dép.										MONTAUBAN... d.	6 11	9 53	9 11	14 6	16 43	20 50	21 48	23 51		Mercuès... d.	6 43	15 34							18 55
LIMOGES (arrivé)										Caussade... d.	6 50	10 27	9 30		17 17	21 10				Douelle (Arrêt)... d.	6 47	15 33							18 59
LIMOGES (départ)										Lalbenque... d.	7 23	11 5			17 52					Parnac... d.	6 54	15 46							19 7
BRIVE... (arrivé)										Cieurac... d.	7 34	11 13			18					Luzech... d.	7	15 52							19 13
BRIVE... (départ)	7 48	12 33	15 55	17 37	18 10	1 35	3 14	4 37	7 33	Sept-Ponts... d.	7 44	11 22			18 10					Castelfranc... d.	7 12	16 3							19 24
Gignac-Cressensac... d.	8 24	13 9	16 29		19 13					CAHORS... (arrivé)	7 50	11 28	10 5	14 58	18 16	21 50	22 47	0 43		Prayssac (Arrêt)... d.	7 16	6 7							19 28
SOULLAC... d.	8 46	13 36	16 48	18 16	19 41			5 14	8 16	Espère... d.	8 15				18 35					Puy-l'Evêque... d.	7 24	16 15	17 22						19 36
CAZOUËLS... d.	8 53	13 43	16 54		19 50					St-Denis-Catus... d.	8 28				18 47					Duravel... d.	7 31	16 22	17 34	19 43					19 33
La Chap.-de-Marcou... d.	8 58	13 48	16 58							Thédirac-Peyril... d.	8 41				19					Soturac-Touzac... d.	7 38	16 29	17 46	19 50					19 50
Lamothe-Fénelon... d.	9 7	13 57	17		20 9					Dégagnac... d.	8 50				19 8					Fumel... d.	7 48	16 40	18 13	20 1					19 30
Nozac... d.	9 16	14 6	17 16							Saint-Clair... d.	8 58				19 16					LIBOS... d.	7 53	16 45	18 19	20 6					
GOURDON... d.	9 29	14 19	17 26	18 4	20 33			4 20	8 44	GOURDON (1) d.	9 11		10 47		19 27	22 38													
Saint-Clair... d.	9 38	14 28	17 34							Nozac... d.	9 18				19 34														
Dégagnac... d.	9 48	14 38	17 44							Lamothe-Fénel... d.	9 26				19 42														
Thédirac-Peyrilles... d.	9 58	14 48	17 54							La Chap.-de-Mar... d.	9 33				19 49														
Saint-Denis-Catus... d.	10 8	14 58	18 3							CAZOUËLS... d.	9 39				19 55														
Espère... d.	10 16	15 6	18 10							SOULLAC... d.	9 53		11 8		20 6	23 3													
CAHORS (arrivé)	10 25	15 18	18 11	19 16		3 7	4 59	6 11	9 24	Gignac-Cressens... d.	10 21				20 34														
CAHORS (départ)	11 51	17 56		19 20		3 11	5 3	6 15	9 30	BRIVE... d.	10 46				20 59	23 41	0 29	2 15											
Sept-Ponts... d.	12 2	18 7								PARIS... (A.) arr.					21 51	0 39	2 21												
Cieurac... d.	12 17	22								PARIS... (O.) arr.					19 18	23 23	6 43	8 11	8 39										
Lalbenque... d.	12 24	18 29								TOULOUSE... arr.					18 10	23 35	6 55	8 23	8 50										
Caussade... d.	12 52	18 59						5 45	10 14																				
MONTAUBAN arr.	13 23	23 30				4 7	6 7	7 10	10 35																				
TOULOUSE... arr.	16 43					4 50	7	8	11 57																				

(1) De Paris à Brive-Périgueux et Toulouse par Capdenac.

(2) N'a lieu que les samedis, dimanches, lundis, jours de fête et jours de foire de Cahors.

St-Denis-près-Martel et Aurillac										Le Buisson à St-Denis-près-Martel										Toulouse à Capdenac, Brive et Paris										De Cahors à Capdenac									
St-Denis-près-Martel										Le Buisson										TOULOUSE										CAHORS									
St-Denis-près-Martel	4 47	13 5							17 13	Le Buisson. dép.	6 46	10 41								TOULOUSE. dép.										CAHORS... d.	8 2	10 14	16 11	18 36					
Vayrac	4 55	13 43							17 21	Sarlat... d.	7 53	11 45	17 46	20 46					CAPDENAC... d.	2 18	7 17	11 19	17 20	Cabessut... d.	8 11	10 25	16 22	18 47											
Bétaïlle (arrêt)	5 1	13 47							17 23	Cazouls... d.	8 23	12 20	19 18	21 21	FIGEAC... d.	2 34	7 31	11 31	17 20	Arcambal... d.	8 20	10 41	16 37	19 9															
Puybrun... d.	5 10	13 55							17 34	Souillac... d.	8 19	12 18	19 31	21 9	Le Pournel... d.	3 35	8 12	12 11	17 20	Vers... d.	8 28	10 50	16 47	19 11															
Bretenoux-Biars... d.	5 21	14 6							17 44	Le Pigeon... d.	8 31	11 42	12 57	15 20	Assier... d.	3 35	8 10	12 27	17 20	Saint-Géry... d.	8 35	11 14	16 44	19 19															
Port-de-Gagnac... d.	5 28	14 12							17 51	Baladou. Arrêt.	8 35	11 49	13 1	15 24	Flaujac (halte)... d.	5 6	8 23	12 47	17 20	Conduché... d.	8 46	11 43	16 44	19 36															
Laval-de-Cère... d.	5 39	14 20							17 59	Martel... d.	8 42	12 14	13 8	15 31	Gramat... d.	5 6	8 23	12 47	17 20	Saint-Cirq-la-Popie... d.	8 52	11 53	17 1	19 44															
Lamativie... d.	6 1	14 37							18 0	St-Denis-p.-M. ar.	8 51	12 26	13 17	15 40	Rocamadour... d.	5 19	8 35	12 50	17 20	St-Martin-Labouval... d.	8 59	12 17	17 8	20 9															
Sirac (arrêt)	6 17	14 51							18 37	S-Denis-p.-M. d.	7 31	9 14	13 41	16 44	Montvalent... d.	5 37	8 9	13 16	17 20	Calvignac... d.	9 5	12 27	17 14	20 9															
La Roquebrou... d.	6 32	15 4							18 53	Martel... d.	7 44	9 27	13 54	17 13	St-Martin-Labouval... d.	8 52	11 53	17 8	20 9	Cajarc... d.	9 16	12 44	17 26	20 26															